

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **3 mai 2016 à 19 h30** à laquelle prennent part :

Monsieur Fernand Ruel  
Me Serge Bizier  
Monsieur Laurier Chagnon  
Monsieur Claude Côté  
Monsieur Danis Beauvillier

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

**16-05-146**

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

**16-05-147**

**Adjudication du contrat pour la réfection du terrain de tennis – AO16-LA-01**

ATTENDU l'appel d'offres mentionné en rubrique lancé par invitation le 5 février 2016;

ATTENDU l'ouverture des offres le 29 avril 2016 conformément aux dispositions de la loi;

ATTENDU les discussions du conseil relativement à la durée de vie des réparations envisagées en fonction de l'état général de la structure du fond des terrains de tennis;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de rejeter les offres reçues dans le cadre de l'appel d'offres mentionné en rubrique.

ADOPTÉE

**16-05-148**

**Adjudication du contrat pour l'achat d'une surfaceuse électrique – AO16-LA-02**

ATTENDU l'appel d'offres mentionné en rubrique lancé par publication le 10 février 2016;

ATTENDU l'ouverture des offres le 26 février 2016 conformément aux dispositions de la loi;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat d'achat d'une surfaceuse électrique au plus bas soumissionnaire conforme, Robert Boileau Inc., pour la somme de 123 800 \$, plus les taxes applicables;

Que cette dépense soit financée à même le règlement d'emprunt 2016-285;

Que la trésorière soit autorisée payer cette dépense.

ADOPTÉE

**16-05-149**

**Adjudication du contrat pour la modification du parc de rouli-roulant – AO16-LA-03**

ATTENDU le Règlement no 2016-286 modifiant le règlement d'emprunt 2015-275 décrétant une dépense et un emprunt de 390 000 \$ différents aménagements au Parc Multisports ayant notamment pour objet d'ajouter aux projets à réaliser au Parc Multisport l'installation d'un module de type « bowl » au parc de rouli-roulant;

ATTENDU l'appel d'offre numéro AO16-LA-03 pour la modification du parc de rouli-roulant visant à y ajouter un module de type « bowl » lancé par invitation le 22 avril 2016;

ATTENDU l'ouverture des offres le 3 mai 2016 conformément aux dispositions de la loi;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de modification du parc de rouli-roulant par l'ajout d'un module de type « bowl » au plus bas soumissionnaire conforme, spécifiant que le conseil choisit l'option « A », à Tessier Récréo Parc Inc. pour la somme de 48 144,05 \$, plus les taxes applicables;

Que cette dépense soit financée à même le règlement d'emprunt 2015-275.

ADOPTÉE

**16-05-150**

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 17 h 25.

ADOPTÉE

---

Me Olivier Milot, greffier

---

Gilles Fortier, maire